



# EB 5013 – Intro à l’Ancien Testament I Pentateuque et livres historiques

## Description

### Professeur

Jean Maurais

### Courriel

[jeanmaurais@fteacadia.com](mailto:jeanmaurais@fteacadia.com)

### Adresse

Faculté de Théologie  
Évangélique (FTE)  
10710, avenue Hamelin  
Montréal, QC, H2B 2G1

### Téléphone

(514) 526-2003

### Courriel Administration

[admin@fteacadia.com](mailto:admin@fteacadia.com)

### Site Web

[www.fteacadia.com](http://www.fteacadia.com)

Ce cours a pour but d’introduire l’étudiant à l’étude de l’Ancien Testament dans son contexte littéraire, historique, culturel et théologique. Après avoir discuté des questions méthodologiques, de la formation du canon et de la théologie biblique, nous aborderons les livres de Genèse à 2 Rois.

## Objectifs

1. Comprendre les enjeux d’introduction générale : texte, canon, histoire, interprétation.
2. Se familiariser avec l’arrière-plan historique, social et religieux des livres de l’Ancien Testament.
3. Identifier les principaux accents théologiques, les caractéristiques et développements thématiques des livres de Genèse à 2 Rois
4. Développer une méthode exégétique qui intègre les aspects historiques, littéraires et théologiques de chaque livre, tout en tenant compte du développement de l’histoire du salut et de leur application aux situations contemporaines.
5. Savoir exprimer sa pensée de manière cohérente (selon le niveau d’étude), en dialogue avec la tradition exégétique et théologique associée aux textes étudiés.

## Matériel

### Requis :

1. Dillard, R., et T. Longman. *Introduction à l’Ancien Testament*. Charols:Excelsis, 2008. Seuls les chapitres portant sur les livres de Genèse à 2 Rois (« **D&L** »)

2. Nicole, É. 'L'Ancien Testament comme pédagogie de Dieu pour le lecteur.' Fac Réflexion 34, en ligne: <https://drive.google.com/file/d/19S8oMT-QVgAtWrdL6bNz1DaTlOwoAgw7/view?usp=sharing>
3. Richelle, M. 'Article recension: K. Kitchen.' ThEv 6.2 (2007) 137-50. Sur Google Classroom.
4. Richelle, M. 'La structure littéraire de l'Histoire Primitive (Genèse 1,11-11,26) en son état final.' Biblische Notizen 151 (2011) 3-22, en ligne: [http://www.digitorient.com/wp/wp-content/uploads/2016/02/BN\\_151\\_20111.pdf](http://www.digitorient.com/wp/wp-content/uploads/2016/02/BN_151_20111.pdf)
5. Richelle, Matthieu. *Guide pour l'exégèse de l'Ancien Testament: Méthodes, exemples et instruments de travail*. Charols: Excelsis, 2012. Pour une première lecture, p. 9-148. Si vous avez déjà lu Richelle dans le cours Rois et prophètes, lisez plutôt 150-189 et 271-310.
6. Alexander, T.D., et B. Rosner (éds.). *Dictionnaire de théologie biblique*. Charols: Excelsis, 2013. Certaines sections seulement, sur Google Classroom.
7. Coll., « Bible, » « Canon de l'AT, » « Textes et versions. » *Le Grand Dictionnaire de la Bible : Troisième édition révisée*. Charols: Excelsis, 2017. Articles sur Google Classroom.

### Recommandé :

- Alexander, T.D., et D.W. Baker (éds.). *Dictionary of the Old Testament: Pentateuch*. Downers Grove: InterVarsity Press, 2003.
- Arnold, Bill T., et H. G. M. Williamson (Éd.), *Dictionary of the Old Testament: Historical Books*, Downers Grove: InterVarsity Press, 2005.
- Provan, I., V.P. Long, et T. Longman III. *A Biblical History of Israel: Second Edition*. Louisville: Westminster John Knox, 2015.
- Richelle, M. *La Bible et l'archéologie*. Edifac/Excelsis: Vaux-sur-Seine/Charols, 2011.
- Sparks, K. *Ancient Texts for the Study of the Hebrew Bible*. Peabody: Hendrickson, 2005.
- Waltke, B. *Théologie de l'Ancien Testament*, Charols: Excelsis, 2012.
- Whybray, N. *The Making of the Pentateuch: A Methodological Study*. Sheffield: JSOT Press, 1987.

### Évaluation

1. **Présence et participation** à chaque séance est nécessaires au bon déroulement du cours. Ceux qui suivent le cours en différé doivent visionner les enregistrements au fur et à mesure qu'ils sont rendus disponibles sans quoi ils ne seront pas en mesure de soumettre les travaux au moment requis. Vous êtes priés d'indiquer les segments visionnés dans le **Journal de bord**.
2. **Lecture** des textes requis (# 1-7 ci-haut) ainsi que des livres de Genèse à Juges selon le calendrier du cours. Vous devrez indiquer dans le **Journal de bord** le pourcentage des lectures complétées et transmettre ce journal avant la date indiquée dans le calendrier du syllabus.
3. **Profil de livre biblique (2)** de 3-4 pages pour les livres d'Exode et Deutéronome. Ce travail comportera au moins deux parties : 1) une description de la structure et 2) un aperçu de 3-4 principaux thèmes du livre. Ce profil doit être remis sans fautes à la date inscrite au syllabus, et ce peu importe le mode d'étude.
4. **Court travail exégétique** portant sur un passage biblique qui sera proposé par le professeur. Ce travail doit être remis à la date fixée selon les consignes suivantes : 1) consultez 3 commentaires bibliques publiés après 1970. Notez les références à ces commentaires afin de pouvoir vous y référer plus tard. 2) Présentez un plan de la structure du passage appuyée par des arguments logiques, sémantiques, littéraires ou autres. (10%) 3) En vous appuyant sur une lecture critique des commentaires, développez selon votre propre pensée et en vos

propres mots une explication du passage dans son contexte. Il est recommandé pour se faire de tracer le développement du contenu du passage d'un verset à l'autre. (75%) 4) Suggérez deux ou trois pistes vers le Nouveau Testament à partir du passage en question (vous pouvez consulter le Dictionnaire de théologie biblique). (15%). Le court travail doit être d'environ 1500 mots (environ 5-6 pages à double interligne) et être remis sans faute à la date inscrite au syllabus.

5. **Dissertation** de 10-12 pages (+/- 3500 mots) au 1<sup>er</sup> cycle, ou 12-18 pages (+/- 5000 mots) au 2<sup>e</sup> cycle portant sur l'exégèse d'un passage proposé par le professeur. Le travail doit faire référence à au moins 10 (15 au 2<sup>e</sup> cycle) ressources de nature scientifique (articles, monographies, etc. - voir la bibliographie ci-dessous pour exemples). Aucune citation d'Internet ou de Bible d'étude ne sera permise. Le but de ce travail est d'explorer de manière détaillée un texte biblique à l'aide des méthodes enseignées lors du cours et tel que pratiqué dans le court travail exégétique. Ensuite, vous devrez expliquer la place et la portée du passage dans le contexte d'une théologie biblique (Consultez le Dictionnaire de théologie biblique). Dans cette deuxième partie du travail, vous devrez discuter brièvement de la manière dont le passage peut être appliqué à un auditoire chrétien, dans le contexte d'une prédication par exemple. Le travail doit être rédigé selon les normes de la Faculté en citant chaque ouvrage employé en bas de page. Vous êtes encouragés à soumettre une bibliographie provisoire pour le travail écrit au plus tard par la **onzième semaine du trimestre**.
6. **Examen final** évaluant vos aptitudes exégétiques ainsi que votre maîtrise de la matière présentée pendant le cours.
7. Pour les étudiants du 2<sup>e</sup> cycle seulement, **un compte rendu critique** de lecture (résumé + brève évaluation) de 5-10 pages portant sur environ 5 articles scientifiques (ou équivalent, par exemple 1 livre + 1 article) dont certains ne sont pas de perspective évangélique. Une liste de sujets potentiels et d'articles vous sera fournie par le professeur.

## Pondération

Exigences	1er cycle	2e cycle
Lecture biblique et textes requis	5	5
Compte rendu critique de lectures suppl.		10
Profils de livre bibliques (2)	20	15
Court travail exégétique	15	10
Dissertation exégétique	30	30
Examen final	30	30

**Horaire (sujet à changement)**

Date	Sujet	Travaux**	Lectures à faire avant le cours
7 septembre	Introduction : d'où nous vient l'Ancien Testament?		
14 septembre	Le canon de l'AT et son interprétation		'Bible', 'Canon de l'AT', 'Textes et versions' dans le Grand Dictionnaire de la Bible; Nicole : « L'AT comme pédagogie »
21 septembre	Texte et histoire		Richelle : « Recension »; Richelle : « Guide pour l'exégèse », p. 9-56 (ou, 2 <sup>e</sup> lecture, 149-164)
28 septembre	Genèse : Intro et analyse littéraire		D&L : « Introduction », « Genèse »
5 octobre	Genèse : Exégèse de textes particuliers	Profil d'Exode	Richelle : « Guide pour l'exégèse », p. 57-94 (ou, 2 <sup>e</sup> lecture, 165-178)
12 octobre	Exode : Intro et analyse littéraire		D&L : « Exode » Richelle : « Guide pour l'exégèse », p. 95-114 (ou, 2 <sup>e</sup> lecture, 179-189)
19 octobre	<i>Semaine de lecture</i>		
26 octobre	Exode : Exégèse de textes particuliers	Court travail exégétique	Richelle : « Guide pour l'exégèse », p. 95-147 (ou, 2 <sup>e</sup> lecture, 271-310)
2 novembre	Lévitique : Analyse littéraire et exégèse de textes particuliers		D&L : « Lévitique »
9 novembre	Deutéronome : Introduction et analyse littéraire	Profil de Deutéronome	D&L : « Deutéronome »
16 novembre	<i>Prof. absent</i>		
23 novembre	Deutéronome : Exégèse de textes particuliers		
30 novembre	Livres historiques : Josué – Juges		D&L : « Josué », « Juges »,
7 décembre	Samuel – Rois	Dissertation	D&L : « Samuel », « Rois »
14 décembre	Examen final	Compte-rendu lecture (2 <sup>e</sup> cycle) / Journal de bord	

\*\* À moins de circonstances exceptionnelles approuvées en avance par le professeur, tout travail remis après la date prescrite sera pénalisé de 2% par jour de retard. La dissertation ne peut être rendue plus tard que le 7 décembre à minuit, heure de Montréal.

### Pentateuque

- Alexander, T.D. *From Paradise to the Promised Land. An Introduction to the Pentateuch*. Grand Rapids: Baker, 2012<sup>3</sup>.
- Alter, Robert, *L'art du récit biblique*, Bruxelles: Lessius, 1999.
- Briggs, R.S., and J.N. Lohr. "Reading the Pentateuch as Christian Scripture." In *A Theological Introduction to the Pentateuch: Interpreting the Torah as Christian Scripture*. Ed. R.S. Briggs and J.N. Lohr. Grand Rapids: Baker Academic, 2012.
- Clines, D. *The Theme of the Pentateuch*. London: T & T Clark, 1997. (Traduit en français)
- Gertz, J.C., and B. M. Levinson (eds). *The Formation of the Pentateuch*. Forschungen zum Alten Testament 111. Tübingen: Mohr Siebeck, 2016.
- Lohfink, N. *Theology of the Pentateuch: Themes of the Priestly Narrative and Deuteronomy*. Trans. L.M. Maloney. Minneapolis: Augsburg Fortress, 1995.
- Mann, T. W. *The Book of the Torah: The Narrative Integrity of the Pentateuch*. Atlanta: John Knox, 1988.
- Moberly, R.W.L. *The Old Testament of the Old Testament: Patriarchal Narratives and Mosaic Yahwism*. OBT. Minneapolis: Fortress, 1992.
- Ska, J.L. *Introduction à la lecture du Pentateuque : Clés pour l'interprétation des cinq premiers livres de la Bible*. Lessius, 2000.
- Watts, J.W. *Reading Law: The Rhetorical Shaping of the Pentateuch*. The Biblical Seminar 59. Sheffield: Sheffield Academic, 1999.
- Whybray, R.N. *The Making of the Pentateuch*. JSOTSup 53. Sheffield: JSOT, 1987.
- Zucker, David J. *The Torah: An Introduction for Christians and Jews*. New York: Paulist Press, 2005.

### Genèse

- Averbeck, R.E. "Factors in Reading the Pentateuchal Narratives." Pages 115-137 in *Giving the Sense: Understanding and Using Old Testament Historical Texts*. Ed. David M. Howard, Jr. and Michael A. Grisanti. Grand Rapids: Kregel, 2003.
- Briggs, R.S. "The Book of Genesis." In *A Theological Introduction to the Pentateuch: Interpreting the Torah as Christian Scripture*. Ed. R.S. Briggs and J.N. Lohr. Grand Rapids: Baker Academic, 2012.
- Carr, D.M. *Reading the Fractures of Genesis: Historical and Literary Approaches*. Louisville: Westminster/John Knox, 1996.
- Carroll R., M. Daniel. "Blessing the Nations: Toward a Biblical Theology of Mission from Genesis." BBR 10 (2000) 17-34.
- Hall, K. "The Theology of Genesis 1-11." SWJT 44 (2001) 56-75.
- Moberly, R.W.L. *The Theology of Genesis*. OTT. Cambridge: Cambridge University Press, 2009.
- Nicole, É. 'La bénédiction des nations.' Fac Réflexion 34, [http://fte.fr/wp-content/uploads/2015/08/FR34-Benediction\\_nations.pdf](http://fte.fr/wp-content/uploads/2015/08/FR34-Benediction_nations.pdf)
- Olbricht, T.H. "The Theology of Genesis." ResQ 23 (1980) 201-17.
- Toews, B. "Genesis 1-4: The Genesis of Old Testament Instruction." Pages 38-52 in *Biblical Theology: Retrospect & Prospect*. Ed. S. Hafemann. Downers Grove: InterVarsity, 2002.
- Wénin, A. *D'Adam à Abraham ou les errances de l'humain : Lecture de Genèse 1,1-12,4*. Paris : Cerf, 2007.
- Wénin, André (ed.). *Studies in the Book of Genesis: Literature, Redaction and History*. BETL 155. Leuven: Leuven University Press, 2001.

### Exode

- Blackburn, W.R. *The God Who Makes Himself Known: The Missionary Heart of the Book of Exodus*. NSBT. Leicester: Inter-Varsity, 2012.
- Davies, John. *A Royal Priesthood : Literary and Intertextual Perspectives on an Image of Israel in Exodus 19.6*. London: T & T Clark International, 2004.
- Geller, S. "Manna and Sabbath: A Literary-Theological Reading of Exodus 16." Int 59 (2005) 5-16.
- Moberly, R. *At the Mountain of God : Story and Theology in Exodus 32-34*. Sheffield [Eng.]: JSOT Press, 1983.
- Sprinkle, J.M. *'The Book of the Covenant': A Literary Approach*. JSOTSup 174. Sheffield: JSOT Press, 1994.
- Timmer, D.C. *Creation, Tabernacle, and Sabbath: The Sabbath Frame of Exodus 31:12-17; 35:1-3 in Exegetical and Theological Perspective*. FRLANT 227; Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht, 2009.
- Wells, J.B. "The Book of Exodus." In *A Theological Introduction to the Pentateuch: Interpreting the Torah as*

## **Lévitique**

- Averbeck, R.E. "Clean, Unclean." NIDOTTE 4:477-86.  
Averbeck, R.E. "Leviticus, Theology of." NIDOTTE 4:907-23.  
Averbeck, R.E. "Offerings and Sacrifices." NIDOTTE 4:996-1022.  
Cothey, A. "Ethics and Holiness in the Theology of Leviticus." JSOT 30 (2005) 131-51.  
Gorman, F. *The Ideology of Ritual: Space, Time and Status in the Priestly Theology*. LBHOTS. Sheffield: JSOT, 1990.  
Gorman, F.H., Jr. *Leviticus: Divine Presence and Community*. ITC. Grand Rapids: Eerdmans; Edinburgh: Handsel, 1997.  
Jensen, P.P. *Graded Holiness: A Key to the Priestly Conception of the World*. LHBOTS. London: T & T Clark, 1992.  
Klingbeil, G.A. *Bridging the Gap: Ritual and Ritual Texts in the Bible*. BBRSup 1. Winona Lake: Eisenbrauns, 2007.  
Kugler, R.A. "Holiness, Purity, the Body, and Society: The Evidence for Theological Conflict in Leviticus." JSOT 76 (1997) 3-27.  
Lohr, J.N. "The Book of Leviticus." In *A Theological Introduction to the Pentateuch: Interpreting the Torah as Christian Scripture*. Ed. R.S. Briggs and J.N. Lohr. Grand Rapids: Baker Academic, 2012.  
Romerowski, S. 'La loi sur les animaux purs et impurs dans le Lévitique.' Fac Réflexion 34, [http://flte.fr/wp-content/uploads/2015/08/FR34-Loi\\_sur\\_animaux\\_purs\\_et\\_impurs\\_ds\\_Levitique.pdf](http://flte.fr/wp-content/uploads/2015/08/FR34-Loi_sur_animaux_purs_et_impurs_ds_Levitique.pdf)  
Warning, W. *Literary Artistry in Leviticus*. BIS 35. Leiden: Brill, 1999.  
Watts, J.W. *Ritual and Rhetoric in Leviticus: From Sacrifice to Scripture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2007.

## **Nombres**

- MacDonald, N. "The Book of Numbers." In *A Theological Introduction to the Pentateuch: Interpreting the Torah as Christian Scripture*. Ed. R.S. Briggs and J.N. Lohr. Grand Rapids: Baker Academic, 2012.  
Martens, E. "Theology of Numbers." *Direction* 29 (2000) 54-63.  
Olson, D.T. "Negotiating Boundaries: The Old and New Generations and the Theology of Numbers". *Int* 51 (1997) 229-40.  
Wenham, Gordon J. *Numbers*. Old Testament Guides. Sheffield: Sheffield Academic, 1997.

## **Deutéronome**

- Barker, P.A. "The Theology of Deuteronomy 27." *TynB* 49 (1998) 277-303.  
Barrett, R. "The Book of Deuteronomy." In *A Theological Introduction to the Pentateuch: Interpreting the Torah as Christian Scripture*. Ed. R.S. Briggs and J.N. Lohr. Grand Rapids: Baker Academic, 2012.  
Berman, J. "Supersessionist or Complementary? Reassessing the Nature of Legal Revision in the Pentateuchal Law Collections." *JBL* 135, no. 2 (2016), p. 201-222.  
Block, D. I. and R. L. Schultz. *Sepher Torath Mosheh: Studies in the Composition and Interpretation of Deuteronomy*. Peabody: Hendrickson, 2017.  
Coxhead, S.R. "Deuteronomy 30:11-14 as a Prophecy of the New Covenant in Christ." *WTJ* 68 (2006) 305-20.  
Firth, D. G. and P. S. Johnson (eds), *Interpreting Deuteronomy: Issues and Approaches*. Leicester: IVP Academic, 2012.  
Harvey, J.E. *Retelling the Torah: The Deuteronomistic Historian's Use of Tetrachal Narratives*. LHBOTS. London: T & T Clark, 2004.  
McBride, S.D. "Polity of the Covenant People: The Book of Deuteronomy." *Int* 41 (1987) 229-44.  
McConville, J. G. *Law and Theology in Deuteronomy*. Sheffield: JSOT Press, 1984.  
Millar, J.G. *Now Choose Life: Theology and Ethics in Deuteronomy*. NSBT. Grand Rapids: Eerdmans, 1999.  
Miller, P.D. "The Wilderness Journey in Deuteronomy: Style, Structure, and Theology in Deuteronomy 1-3." in idem, *Israelite Religion and Biblical Theology: Collected Essays*. JSOTSup 267. Sheffield: Sheffield Academic Press, 2000, p. 572-92  
Olson, D.T. *Deuteronomy and the Death of Moses: A Theological Reading*. OBT; Minneapolis: Augsburg Fortress, 1994.  
Sanders, Paul. *The Provenance of Deuteronomy 32*. Oudtestamentische Studiën 37. Leiden: Brill, 1996.

## **Livres historiques**

- Grisanti, Michael A. "The Impact of Deuteronomy on the Books of the Deuteronomistic History." In *For Our Good Always: Studies on the Message and Influence of Deuteronomy in Honor of Daniel I. Block*, edited by Jason S. DeRouchie, Jason Gile, and Kenneth J. Turner. Winona Lake: Eisenbrauns, 2013, p. 223-50.

- Knoppers, Gary N., and J. G. McConville. *Reconsidering Israel and Judah: Recent Studies on the Deuteronomistic History*. Sources for Biblical and Theological Study 8. Winona Lake: Eisenbrauns, 2000.
- Knoppers, G. "Rethinking the Relationship between Deuteronomy and the Deuteronomistic History: The Case of Kings." *CBQ* 63 (2001) 393-415.
- McConville, J. G. "The Old Testament Historical Books in Modern Scholarship." *Themelios* 22.3 (1997), p. 3-13.
- McConville, J. G. *Grace in the End: A Study in Deuteronomistic Theology*. Studies in Old Testament biblical theology. Grand Rapids: Zondervan, 1993.
- Noth, Martin. *The Deuteronomistic History*. Journal for the Study of the Old Testament : Supplement Series 15. Sheffield: University of Sheffield University Press, 1981.
- Nelson, Richard D. *The Double Redaction of the Deuteronomistic History*. Journal for the study of the Old Testament. Supplement series 18. Sheffield: Sheffield University Press, 1981.
- Römer, Thomas. *The So-Called Deuteronomistic History: A Sociological, Historical, and Literary Introduction*. London: T & T Clark, 2005.

## **Josué**

- Lilley, J.P.U. "Understanding the Herem", *TynB* 44 (1993), p. 169-177.
- Longman, T. and D. G. Reid, *God is a Warrior*, Grand Rapids: Zondervan, 1995.
- Wright, C. J. H., *God's People in God's Land*, Grand Rapids: Eerdmans, 1990.
- Younger, Jr. K. L. *Ancient Conquest Accounts: A Study in Ancient Near Eastern and Biblical History Writing*. JSOT.S 98 Sheffield: Sheffield Academic Press, 1990.

## **Juges**

- Dumbrell, W. J., "'In those days there was no king in Israel; every man did what was right in his own eyes.' The Purpose of the Book of Judges Reconsidered", *JSOT* 25 (1983), p. 23-33.
- Exum, J. C., "The Center Cannot Hold: Thematic and Textual Instabilities in Judges", *CBQ* 52 (1990), p. 410-431.
- Gooding, D. W., "The Composition of the Book of Judges", in *Eretz Israel. Archeological, Historical and Geographical Studies*, B. A. Levine et A. Malamat (sous dir.), Jerusalem: Israel Exploration Society, 1982.
- Greenspahn, F. E., "The Theology of the Framework of Judges", *VT* 36 (1986), p. 385-396.
- Klein, L. R., *The Triumph of Irony in the Book of Judges*, Sheffield: Almond Press, 1988.
- O'Connell, R. H., *The Rhetoric of the Book of Judges*, Leiden: Brill, 1996.
- Satterthwaite, P. E., "'No King in Israel': Narrative Criticism and Judges 17-21", *TynB* 44 (1993), p. 75-88.
- Tribble, P., *Texts of Terror: Literary-Feminist Readings of Biblical Narratives*, Philadelphia: Fortress, 1984.
- Webb, B. G., *The Book of Judges. An Integrated Reading*, Sheffield: Sheffield University Press, 1987.

## **Samuel - Rois**

- Liverani, M. "The Book of Kings and Ancient Near Eastern Historiography." Pages 163-84 in *The Books of Kings: Sources, Composition, Historiography, and Reception*. Ed. A. Lemaire, B. Halpern, and M. J. Adams. Leiden: Brill, 2010.
- Long, V. P., *The Reign and Rejection of King Saul. A Case of Literary and Theological Coherence*, Atlanta: Scholars Press, 1989.
- McKenzie, Steven L. *The Trouble with Kings: The Composition of the Book of Kings in the Deuteronomistic History*. Supplements to Vetus Testamentum 42. Leiden ; Brill, 1991.
- Provan, Iain W. *Hezekiah and the Books of Kings: A Contribution to the Debate about the Composition of the Deuteronomistic History*. Beiheft zur Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft 172. Berlin: W. de Gruyter, 1988.
- Provan, Iain W., "The Messiah in the Book of Kings" in *The Lord's Anointed. Interpretation of Old Testament Messianic Texts*, P. E. Satterthwaite, R. S. Hess, et G. J. Wenham (sous dir.), Grand Rapids: Baker, 1995, p. 67-85.
- Satterthwaite, P. E., "David in the Books of Samuel: A Messianic Hope?" in *The Lord's Anointed. Interpretation of Old Testament Messianic Texts*, P. E. Satterthwaite, R. S. Hess, et G. J. Wenham (sous dir.), Grand Rapids: Baker, 1995.
- Thomas, Benjamin D. *Hezekiah and the Compositional History of the Book of Kings*. Tübingen: Mohr Siebeck, 2014.



## Réglementation sur l'évaluation

L'enseignant est responsable de l'évaluation. Au début de chaque cours, l'enseignant détermine la forme de l'évaluation, ainsi que ses modalités et en informe les étudiants.

### Retards dans la remise des travaux

Les travaux écrits doivent être remis à la date prévue par le professeur. Les examens et les tests doivent être écrits également aux dates fixées.

Si un travail n'est pas remis, ou si un examen n'est pas écrit à la date fixée par le professeur, la note zéro est attribuée, à moins que l'étudiant, dans les huit jours qui suivent la date fixée pour la remise du travail, ne justifie, par écrit, son retard auprès du professeur. La demande de l'étudiant faite au professeur devra indiquer le motif pour lequel il ne s'est pas présenté à l'examen ou n'a pas remis son travail.

**Dans le cas d'un retard pour un travail non remis**, si le professeur estime que la justification est valable, il accordera un nouveau délai qui ne pourra pas dépasser 3 semaines (ce délai ne pourra pas dépasser la fin de la session courante). De plus, si la demande est acceptée, le professeur pourra accompagner le nouveau délai qu'il choisira d'une pénalité sur la note du devoir. Si la demande est refusée, la note zéro est attribuée à cette partie de l'évaluation du cours.

**Dans le cas d'une absence à un examen en milieu de session**, si le professeur estime que la justification est valable et qu'une reprise de l'examen est faisable (disponibilité du professeur), l'étudiant pourra repasser à titre exceptionnel son examen. Cet examen de reprise sera fait sous la surveillance du professeur ou d'une personne désignée par le professeur. Un examen de reprise (pour un examen initialement organisé **à l'intérieur** de la session) ne pourra être fait au-delà de la fin de la session courante.

**Dans le cas d'une absence à un examen de fin de session**, si le professeur estime que la justification est valable, l'étudiant pourra repasser à titre exceptionnel son examen, et cela uniquement durant la semaine suivant la date originelle de son examen. Ce nouvel examen ne pourra être fait que de deux manières :

- Soit « sur place », si le professeur, ou une personne qu'il désignera, est disponible.
- Soit « à distance » en suivant exactement la réglementation des examens à distance.

Les travaux doivent être rédigés en conformité aux normes de la Faculté. Voir le portail étudiant, section « Outils de rédaction » pour des ressources utiles en ce sens : <http://www.fteacadia.com/portailetudiant.html>. Un pourcentage significatif de la note finale d'un travail de rédaction, déterminé par le professeur, sera attribué en fonction de la présentation formelle : format, orthographe, syntaxe, table des matières, notes bibliographiques, bibliographie, etc. Dans le cas où l'étudiant n'aura pas respecté les normes académiques, son travail pourra être jugé inacceptable et lui être rendu pour correction.

## Réglementation concernant le plagiat

Le présent règlement a pour but de donner une description du plagiat ainsi que les sanctions encourues par les personnes qui commettront une telle infraction.



## Définition de l'infraction

Dans le monde académique, le plagiat est le pire crime que l'on puisse commettre. Il est donc important de connaître quelques principes de la rédaction universitaire afin d'éviter le plagiat.

Toute citation, toute idée importante tirée de vos sources doit être attribuée à son auteur. Les notes en bas de page ou les références entre parenthèses dans le texte servent à cette fin (voir le chap. 14 de Jean-Paul Simard, Guide du savoir écrire).

Habituellement, on limite à trois ou quatre le nombre de citations de trois lignes ou plus (tirées des sources secondaires) dans une dissertation de 2000 mots.

Il faut que la dissertation soit, autant que possible, rédigée dans les propres mots de l'étudiant. Si vous voulez faire allusion à l'œuvre d'un auteur, il faut le signaler comme suit : « M. Blanc affirme », « Mme Rose dit », « il y a cinq possibilités », etc. Les citations et les idées des autres servent uniquement à stimuler ou à guider notre propre pensée ; elles ne la remplacent pas. Il faut être toujours critique et veiller à ce que le sens de la citation s'intègre dans votre argument ou votre discussion. Consultez votre professeur si vous êtes incertain.

Le plagiat ou la fraude pour l'ensemble des activités étant soumise à une notation dans le cadre d'un cours offert à la FTE (rapport, dissertation, examen etc...) est défini de la façon suivante :

« **1.1** Constitue une infraction le fait pour un étudiant de commettre une fraude ou, intentionnellement, par insouciance ou par négligence, tout plagiat ou copiage ainsi que :

tout tentative de commettre ces actes;

toute participation à ces actes;

toute incitation à commettre ces actes;

tout complot avec d'autres personnes en vue de commettre ces actes, même s'ils ne sont pas commis ou s'ils ne le sont pas une seule des personnes ayant participé au complot.

**1.2** Constitue notamment un plagiat, un copiage ou une fraude :

a) la substitution de personne lors d'un examen, d'un travail ou d'une activité visés par le présent règlement;

b) l'exécution par une autre personne d'un examen, d'un travail ou d'une activité visés par le présent règlement;

c) l'utilisation totale ou partielle, littérale ou déguisée, d'un texte d'autrui, d'un tableau, d'une image, d'un enregistrement ou tout autre création, sur tout support, publié ou non en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité visés par le présent règlement;

d) l'utilisation d'une traduction totale ou partielle d'un texte d'autrui, sur tout support, publié ou non en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité visés par le présent règlement;

e) l'obtention, par vol, manœuvre ou corruption ou par tout autre moyen illicite, de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document non autorisé;

- f) la sollicitation, l'offre ou l'échange d'information pendant un examen;
- g) la modification des résultats d'une évaluation ou de tout document en faisant partie;
- h) la possession ou l'utilisation pendant un examen de tout document sur tout support, matériel ou équipement non autorisé, y compris la copie d'examen d'un autre étudiant;
- i) le recours à toute aide non autorisée, qu'elle soit individuelle ou collective, à l'occasion d'un examen, d'un travail, d'un texte, d'un tableau, d'une image, d'un enregistrement;
- j) la falsification ou la fabrication de données ou d'un document, notamment d'un examen, d'un travail, d'un texte, d'un tableau, d'une image, d'un enregistrement;
- k) la présentation à des fins d'évaluation, d'activités visées dont le contenu a été obtenu, en totalité ou en partie, par achat ou échange de travaux académiques;
- l) la présentation, à des fins d'évaluations différentes, sans autorisation, d'un même travail ou d'activités visées intégralement ou partiellement, dans différents cours, dans différents programmes de l'Université, ou à l'Université et dans un autre établissement d'enseignement. »<sup>1</sup>

## 2. Sanction

### 2.1 Première infraction

Dans le cas d'une première infraction au présent règlement, l'étudiant recevra l'une de ces sanctions suivantes selon la gravité de l'infraction :

- a) la réprimande;
- b) la reprise du travail pour lequel une infraction a été commise;
- c) l'attribution de la note « zéro » au travail pour lequel une infraction a été commise.

### 2.2 Récidive

En cas de récidive, les sanctions seront alors les suivantes :

dans le cas d'une première récidive, il sera attribué la note de « zéro » pour le cours durant lequel la récidive a été commise;

dans le cas d'une seconde récidive, l'étudiant sera **exclu** de la Faculté de manière temporaire (au minimum de trois années) ou permanente. Lors d'une exclusion temporaire, une mention apparaîtra sur le relevé de notes de l'étudiant uniquement pour la période de l'exclusion. Lors d'une exclusion permanente, une mention à cet effet sera inscrite de manière permanente sur le relevé de notes.

---

<sup>1</sup> Recueil Officiel, Règlements disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants du premier cycle, N° 30.3, pages 1 à 8, Université de Montréal (2014) :

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/enseignement/ens30\\_3-reglement-disciplinaire-plagiat-fraude-etudiants-premier-cycle.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/enseignement/ens30_3-reglement-disciplinaire-plagiat-fraude-etudiants-premier-cycle.pdf) (consulté le 16/10/2019).

### 3. Procédure

Lorsque l'infraction aura été constatée, le professeur ou le surveillant qui aura été témoin de l'infraction ou qui en aura fait le constat suivra la procédure suivante.

**3.1** Il devra en informer le doyen en lui envoyant un courriel (ainsi qu'une copie au directeur). Ce courriel devra contenir les choses suivantes :

- a) le cadre dans lequel l'infraction a été commise (nom du cours, examen, rapport, travail oral etc...);
- b) une version numérique du document sur lequel l'infraction a été commise (il sera important de signaler la partie du document où se trouve l'infraction, ainsi que l'ensemble des informations concernant le document original alors plagié);

**3.2 Dans le cas d'une première infraction**, le professeur appliquera directement la sanction qu'il jugera la plus appropriée (réprimande, reprise du travail ou zéro au devoir) tout en mettant au courant le doyen et le directeur.

**3.3 Dans le cas d'une récidive**, Le professeur suspendra la notation de l'élève pour le cours dans lequel il a commis une infraction. Il en avertira le doyen et le directeur. Le doyen et le directeur enverront dans un délai de 15 jours ouvrables une convocation à l'étudiant ayant commis l'infraction pour qu'il puisse s'expliquer devant un comité disciplinaire **ad hoc** qui sera composé du doyen, du directeur. Dès l'envoi de la convocation, l'étudiant pourra continuer son cours, mais son évaluation sera mise en suspens jusqu'à la décision finale du comité **ad hoc**.

**3.4** Le comité **ad hoc** offrira une occasion à l'étudiant fautif de pouvoir s'exprimer librement concernant son acte.

**3.5** Suite à l'audition de l'étudiant fautif, le comité **ad hoc** enverra dans les 15 jours ouvrables un courrier (électronique ou matériel) dans lequel sera communiquée sa décision finale. Une copie sera envoyée au professeur enseignant le cours durant lequel l'étudiant a commis son infraction, ainsi qu'au registraire.

**3.6** Si l'étudiant ne donne aucune suite à la convocation qui lui a été donnée, le comité **ad hoc** enverra dans les 15 jours ouvrables un courrier (électronique ou matériel) dans lequel sera donnée sa décision finale. L'étudiant ne pourra pas abandonner son cours avant qu'une décision n'ait été rendue par le comité **ad hoc**. Une copie sera envoyée au professeur enseignant le cours durant lequel l'étudiant a commis son infraction, ainsi qu'au registraire.

**3.7** Dans les trente jours qui suivent l'expédition de la décision finale du comité **ad hoc**, l'étudiant aura la possibilité de demander une révision de la décision qui a été prise. Il devra envoyer cette demande par courrier recommandé. Une nouvelle audition pourra être organisée par un nouveau comité disciplinaire **ad hoc**. Suite à cette audition, le nouveau comité disciplinaire **ad hoc** donnera sa décision par courrier (électronique ou matériel) dans les 15 jours suivant la réception de la demande de révision. Une copie sera envoyée au professeur enseignant le cours durant lequel l'étudiant a commis son infraction, ainsi qu'au registraire.

**3.8** Toute décision prise à propos d'un plagiat peut être rétroactive.